

# BELLOT

*Lettre d'information*

**Mai 2017**

Chères Bellotières et Bellotiers,

L'année 2017 riche en événements politiques avec les élections présidentielles et les élections législatives va nous donner l'occasion de nous retrouver au bureau de vote.

Notre commune va vivre une année placée sous le signe des festivités organisées par la municipalité sous le signe de la convivialité et du partage à commencer par :

- *Les jeux inter-villages le 3 juin,*
- *Les festivités du 13 juillet,*
- *L'arrivée du beaujolais nouveau,*
- *Le spectacle de fin d'année.*

Les nombreuses associations de la commune vous proposent tout au long de l'année des animations culturelles, sportives et diverses de qualité dont vous trouverez le détail dans une prochaine communication, sur le site de la commune constamment renouvelé ainsi que les principaux événements en fin de lettre.

Concernant les travaux engagés sur la commune depuis 2014, si certains sont terminés (*réfection de la rue des Avosnes et infrastructures de sécurité routière*) d'autres vont être réalisés notamment en ce qui concerne le groupe scolaire.

Cela concerne la rénovation de toutes les menuiseries de l'école et de la salle polyvalente pendant les vacances d'été, et la construction de nouveaux bâtiments. Une nouvelle bibliothèque verra le jour dans le prolongement de l'enceinte scolaire pour accueillir autant les écoliers que le public. Un préau sera créé dans la cour de l'école.

Le local technique des cantonniers sera également refait, et l'accès à la cidrerie sécurisé.

Pour ces projets, le financement sera assuré à la fois par la commune et par des subventions de l'État, de la Région, et du Département.

Enfin en termes de communication nous faisons évoluer nos supports. Le site internet a été revu dans sa mise en forme, et la lettre d'information s'enrichit de rubriques à chaque nouvelle parution.

Avec l'arrivée des beaux jours, je vous souhaite à toutes et à tous de profiter de cette belle saison qui s'annonce.

Le Maire, François HOUSSEAU

# BELLOT

## *Lettre d'information*

### Site Natura 2000

Le site Natura 2000 concernant la vallée du Petit Morin de Saint-Cyr sur Morin à Verdélot, a un projet d'extension sur notre commune. Notre commune était la première de la vallée à avoir adhéré à la charte Natura 2000.

Une carte du projet de cette extension est consultable en Mairie aux heures d'ouverture habituelles.

Cette extension concerne principalement la Fontaine aux Lièvres, le château de Casimir Cépède (*Biologiste ayant habité la fontaine aux lièvres*) jusqu'au ru de Saincy et le lieu-dit de la Vallée de la Misère.

### Travaux

- Chaussée :
  - o Après une interruption de plusieurs semaines, les travaux de la rue des Avosnes, de Doucy Aval ainsi que devant le lavoir de Doucy ont pris fin. Ces travaux de bitumage ont été réalisés par l'entreprise Colas de Romilly sur Seine.
- Sécurité routière :
  - o La rue de Bretagne est désormais en sens unique dans le sens avenue de Rebais / rue des Avosnes.
  - o Des chicanes simples et des radars pédagogiques ont été installés :
    - Avenue de Rebais à Bellot (*chicanes et radar*),
    - Avenue de Villeneuve à Bellot (*chicanes et radar*),
    - Grande rue à Doucy (*chicanes*),
    - Rue du château d'eau à Doucy (*radar*),



# BELLOT

## *Lettre d'information*

### Travaux (suite)

- École :

- o Cet été, les travaux vont reprendre à l'école. L'ensemble des huisseries sera changé à la fois pour l'école et pour la salle polyvalente.

- Bibliothèque :

- o Une nouvelle bibliothèque sera créée en utilisant une partie de la cour de récréation.

Les travaux commenceront pendant les vacances scolaires et se poursuivront jusque l'année prochaine sans empiéter sur la vie scolaire. Une partie de l'ancienne bibliothèque sera réaménagée pour créer une buanderie pour le personnel de l'école.

Un préau sera créé dans le prolongement de la nouvelle bibliothèque.



### Création du réseau des bibliothèques de la Brie des Morin



Le réseau de la Brie des Morin comprend les bibliothèques ouvertes au public. Ce sont celles de :

- Bellot

- Ouverte le vendredi de 15h à 17h et le samedi de 10h à 12h.

- Doue (10, rue du Général d'Harville)

- Ouverte le lundi de 16h à 18h et le mercredi de 15h30 à 19h30

- Orly sur Morin (15, rue des Grands Prés)

- Ouverte le mercredi de 14h30 à 19h et le samedi de 14h à 16h.

Une carte unique gratuite pour l'ensemble du réseau est délivrée après inscription et permet d'accéder à un catalogue de 11 500 documents (*livres, CD ou DVD*).

L'inscription permet aussi l'accès à des sites : *Medialib77, BiblioVox, Ebook, ToutApprendre, ArteVOD,...*

En-dehors de ces nombreuses nouveautés, le réseau de bibliothèques de la Brie des Morin propose des rendez-vous culturels et des animations tout au long de l'année (*voir informations sur notre site*).

# BELLOT

## *Lettre d'information*

### Communauté de communes des 2 Morin

Depuis le 1er janvier 2017, notre communauté de communes de la Brie des Morin a fusionné avec celle du cœur de la Brie pour former la communauté de communes des 2 Morin (CC2M) avec de nouveaux élus :

- Le président : José Dervin (*Maire de la Trétoire*),
- 1<sup>er</sup> vice-président : Yves Jauniaux (*Maire de la Ferté Gaucher*),
  - *Tourisme,*
- 2<sup>ème</sup> vice-président : Jean François Delesalle (*Maire de Doue*),
  - *Aménagement du territoire et de l'urbanisme,*
- 3<sup>ème</sup> vice-président : Thierry Bontour (*Maire de la Chapelle Moutils*),
  - *Développement économique,*
- 4<sup>ème</sup> vice-président : Rémy Lemoine (*Maire de Verdélot*),
  - *Assainissement, eau et environnement,*
- 5<sup>ème</sup> vice-président : M. Talfumier (*Conseiller de Choisy en Brie*),
  - *Mutualisation, travaux, équipements sportifs et traitements des déchets,*
- 6<sup>ème</sup> vice-président : Dominique Lefebvre (*Maire de Sablonnières*),
  - *Culture et patrimoine,*
- 7<sup>ème</sup> vice-président : M. Trawinsky (*Maire de Chartranges*),
  - *Petite enfance, jeunesse et sport,*
- 8<sup>ème</sup> vice-président : Germain Tanière (*Maire de Rebais*),
  - *Social, santé et service à la personne,*
- 9<sup>ème</sup> vice-président : Michel Roch (*Maire de Saint Barthélémy*),
  - *Mobilité et transport.*



### Fiscalité de la Communauté de Communes des 2 Morin

Avant la fusion, chaque Communauté de Commune avait son propre régime fiscal.

L'harmonisation de la fiscalité de la nouvelle entité est devenue nécessaire.

Sur une période de deux ans, les taux de fiscalité de la CC2M vont être harmonisés par ce que l'on appelle une neutralisation fiscale. Cette harmonisation va provoquer en moyenne une hausse de l'ordre de 3 % des taux d'imposition locaux qui seront au profit de la CC2M.

Aujourd'hui, il est demandé aux communes comme aux autres entités locales de participer au redressement des finances publiques du pays. Même si elles sont en déclin, les subventions publiques sont nécessaires pour nos travaux. Aussi, pour que la commune puisse continuer d'en bénéficier, elle doit montrer ses efforts en augmentant ses impôts même au minima (*1 % par an comme depuis de nombreuses années*).



# BELLOT

## *Lettre d'information*

### PLU

Le Plan Local d'Urbanisme ou PLU sera applicable fin avril 2017 soit 2 mois après le dernier contrôle de légalité déposé le 27 février dernier. Pour tout renseignement sur le PLU, vous pourrez prendre rendez-vous auprès de monsieur le Maire.

### École

Contrairement à ce qui avait été indiqué dans la précédente lettre d'information et compte-tenu des difficultés à maintenir un service de qualité, il a été décidé de ne pas rendre les NAP (*Nouvelles activités Périscolaires*) payantes.

Pour la rentrée prochaine, le paiement par carte bleue de la cantine sera possible depuis le site internet de la mairie.

### Station d'épuration

Les communes de Bellot et Villeneuve sur Bellot possédant des stations d'épurations trop vétustes, le projet de créer une station d'épuration commune a mûri depuis 2009. Les deux communes ont confié leur projet au SIVOM (*Syndicat intercommunal à vocation multiple*). La station d'épuration à boues activées se situera à Bellot, en face du stade du Fourcheret.

L'achat du terrain est prévu cette année ainsi que toutes les démarches indispensables : les demandes de subventions, les études diverses et le dépôt de permis de construire pour la réalisation des travaux entre 2018 et 2020.

La part de chaque commune sera calculée au prorata de la population soit 2/3 pour Villeneuve sur Bellot et 1/3 pour Bellot. Le coût global de cette opération se chiffrera à environ 2,5 à 3 millions d'euros hors subventions.

### Divers

- Carte d'identité
  - o Depuis le 28 février 2017, la mairie de Bellot n'est plus en mesure d'accepter les demandes de carte d'identité ou de leur renouvellement. Les démarches seront à faire dans les communes équipées de bornes biométriques au nombre de 31 en Seine-et-Marne.  
Les plus proches de Bellot sont celles de La Ferté Gaucher, de la Ferté sous Jouarre et de Coulommiers.
- Fibre optique
  - o La fibre optique arrive sur Bellot !  
Vous serez informé prochainement de la disponibilité du réseau dans votre secteur

# BELLOT

## *Lettre d'information*

### Divers (suite)

- Aire de jeux :
  - o Horaires à partir du 1er avril : 8h30 – 19h tous les jours.
    - Les enfants sont sous la responsabilité de leurs parents.
- Reprise du dossier de la mutuelle communale par l'intercommunalité.
- 
- Pour le bien-être des habitants, nous faisons appel au civisme de chacun par le respect des efforts de fleurissement de la commune, de ne pas jeter de débris sur la voie publique, de ne pas créer ou de décharge sauvage, de respecter la tranquillité des voisins (*tapage nocturne, aboiements de chiens diurnes et nocturnes*) et enfin que le brûlage des déchets « verts » sont strictement interdits en vertu de l'article 84 du règlement sanitaire départemental de Seine-et-Marne.

### Culture et patrimoine

Depuis quelques mois, une commission "culture et patrimoine" a été créée au sein du conseil municipal. Avec l'appui de conseillers bénévoles, Laurent Mignard et Gérard Colombo gèrent cette commission et se retrouvent en charge particulièrement de l'un des dossiers du patrimoine architecturale de la commune, les lavoirs.

Témoins d'un mode de vie ancestral, les lavoirs symbolisent l'époque où les femmes se retrouvaient pour laver leurs linges, autour de ces constructions réalisées généralement le long d'un ru : Les lavoirs de Bellot, Doucy aval, du petit Doucy, de Launoy Brûlé, des Hauts-Champs, de Retourneloup et des Crochots.

L'inventaire de l'état de ces lavoirs révèle que si certains nécessitent quelques travaux d'entretien, d'autres en plus mauvais état demandent des travaux conséquents, notamment le lavoir de Retourneloup dont l'étude du dossier a été confiée à M Patrice Bedel (menuisier) et à M Gérard Colombo.

La commission "culture et patrimoine" fera appel en temps voulu aux bénévoles pour nettoyer le lieu et aider à la rénovation de ce lavoir.

Il faut préciser que la situation géographique du lavoir de Retourneloup bénéficie d'un très beau point de vue sur la vallée du petit Morin, allant de Sablonnières à Villeneuve sur Morin. Les randonneurs pourront désormais avoir la possibilité de suivre un itinéraire de promenades, jalonné par les lavoirs, balisé à travers le bourg et les hameaux, pour découvrir un patrimoine témoin d'une époque pas si lointaine, que la commune souhaite protéger.



# BELLOT

## *Lettre d'information*

2017

*À vos agendas !*

### Mai

- Jeudi 04 : 1<sup>er</sup> repas commun avec Villeneuve sur Bellot (*Amitié et Sourire*),
- Dimanche 07 : Election Présidentielles (2<sup>ième</sup> tour),
- Lundi 08 : Commémoration du 8 Mai 1945 (*Mairie*),
- Vendredi 19 : « Tous au jardin » : (*Au fil de saint Loup*),

### Juin

- Samedi 03 : Jeux inter-villages à Bellot entre notre commune, La Trétoire et Villeneuve sur Bellot
- Dimanche 04 : Brocante de Bellot : (*Pomme en Fête*),
- Dimanche 11 : Election Législatives (1<sup>er</sup> tour),
- Dimanche 11 : Inventaire naturaliste de la Fontaine aux Lièvres (*Secondes Nature*),
- Dimanche 18 : Election Législatives (2<sup>ième</sup> tour),
- Dimanche 18 : Foulées vertes (*Natur&vasion*),
- Jeudi 22 : Quand Piaf rencontre Montant au Théâtre mobile de Saint Thibault des Vignes (*Amitié et Sourire*),

### Juillet

- Samedi 08 : Soirée piscine (*Pomme en Fête*),
- Jeudi 13 : Rondelle, repas, retraite aux flambeaux, feu d'artifice et bal (*Mairie*),

### Septembre

- Dimanche 10 : Loto (*Amitié et Sourire*),
- Dimanche 10 : Brocante de Doucy (*Pomme en Fête*),
- Samedi 16 : Réunion des associations (*Mairie*),
- Samedi 30 : Repas du CCAS (*Mairie*),

### Octobre

- Dimanche 01 : Randonnée (*Natur&vasion*),
- Jeudi 05 : 2<sup>ième</sup> repas commun avec Villeneuve sur Bellot (*Amitié et Sourire*),
- Dimanche 29 : Mise en scène dans l'église autour du patrimoine de St Loup (*Au fil de St Loup*),

### Novembre

- Mercredi 01 : Mise en scène dans l'église autour du patrimoine de St Loup (*Au fil de St Loup*),
- Samedi 11 : Commémoration du 11 Novembre 1918 (*Mairie*),
- Vendredi 17 : Beaujolais nouveau (*Mairie*),

### Décembre

- Jeudi 07 : Repas de Noël commun avec Villeneuve sur Bellot (*Amitié et Sourire*),
- Samedi 09 : Marché de Noël (*Pomme en Fête*),
- Samedi 16 : Spectacle de Noël (*Mairie*),